

Commune de SAINT-GILLES
Service de l'Urbanisme
Place Maurice Van Meenen, 39

B – 1060 BRUXELLES

Bruxelles, le

V/Réf : 20865 (corr. M. Ophalvens)
N/Réf : AVL/KD/SGL-2.222/s.419
Annexe : 1 dossier

Madame, Monsieur,

Objet : SAINT-GILLES. Rue Hôtel des Monnaies, 116. Modification de la façade arrière.

En réponse à votre lettre du 6 septembre 2007, en référence, reçue le 10 septembre, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 19 septembre 2007, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée n'a pas émis de remarque particulière à l'égard du projet.

L'immeuble qui date d'avant 1932 se situe dans la zone de protection du parc Pierre Paulus, en bout de perspective depuis la maison Pelgrims sise 69, rue de Parme.

Le projet prévoit la modification de la baie du rez-de-chaussée en façade arrière.

Un nouveau châssis en bois coulissant serait inséré dans la prolongation du châssis de gauche et en retrait de la façade de l'annexe.

Une nouvelle baie horizontale serait percée au-dessus de ce châssis donnant un éclairage supplémentaire à la salle à manger.

La CRMS n'émet pas de remarque particulière sur cet aménagement car il n'aura pas d'impact préjudiciable sur les perspectives vers et depuis le parc Pierre Paulus et la maison Pelgrims.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. DEGRYSE
Président

C.c. : A.A.T.L. – D.M.S. (Mme M. Kreutz); A.A.T.L. – D.U. (Mme Fr. Rémy).